



## **CAPD du 3 juillet 2014**

### Déclaration liminaire du SE-Unsa

Madame l'Inspectrice d'académie,

Mesdames et Monsieur les membres de la Division du 1<sup>er</sup> degré

Mesdames et Messieurs les IEN,

Après plusieurs années d'un mouvement de plus en plus complexe, nous nous interrogeons aujourd'hui quant à la maîtrise de la gestion des personnels. Cependant, cette année à nouveau, les membres de la Division du 1<sup>er</sup> Degré ne démeritent pas. Ils travaillent d'arrache-pied, se heurtant à un niveau de complexité et de contraintes maximales. En tant que représentants des personnels, nous ne pouvons être insensibles à leurs conditions de travail.

Un exemple révélateur : Le groupe de travail du 11 juin, tenu le même jour que l'ouverture prévue du serveur, n'a pas réglé les constitutions de postes, bien au contraire. De plus, l'envoi très tardif des documents ne nous a pas permis de recouper nos informations avec votre travail. Cela a eu pour conséquences de saturer vos services et de multiplier les interrogations de nombreux collègues. Ce manque de clarté ne peut pas être porté par les personnels administratifs ni par les représentants des personnels. Les responsabilités sont à mettre sur la politique de restructuration des services engagée depuis plusieurs années, il faut que cela cesse.

L'économie faite sur les services de l'inspection académique génère un manque de communication administrative auprès des collègues ce qui accentue leur sentiment d'isolement ; notamment pour les temps partiels.

L'UNSA éducation a d'ailleurs mené la deuxième édition du baromètre des métiers de l'éducation, à laquelle plus de 18 000 personnes ont répondu. Les résultats montrent que les enseignants aiment leur métier (96%) mais se sentent dévalorisés à 68 %.

Vous pouvez dès aujourd'hui prendre des décisions qui permettront d'améliorer les situations de certains de nos collègues en accordant tous les exéats et de fait, accepter le nombre équivalent d'inéats.

Afin que puissent s'améliorer les conditions de travail des enseignants, au SE-Unsa, en syndicat progressiste, nous sommes tout disposés à réfléchir et à avancer des propositions concrètes.

Pour conclure, après vous avoir interpellée à plusieurs reprises sur la gestion problématique des ressources humaines dans certaines circonscriptions, nous vous demandons aujourd'hui de prendre vos responsabilités. De notre côté, nous prenons les nôtres et nous déposerons une alerte sociale dès la rentrée de septembre car ces situations ne peuvent plus durer.

Les commissaires paritaires : Natacha ETOURNEAU, Thierry HADJADJI, Florence HURDEBOURCQ, Sébastien PICHON, Gwenola TEMPLE, Emmanuel SAGOT